

## Présentation

Cette publication est une série de l'*Observatoire des Marchés Internationaux* qui s'est constitué au sein de l'Unité de Recherche Economie des Filières.

**La première mission** de l'Observatoire concerne la collecte, l'accumulation et le traitement de données statistiques aussi fiables que possible. S'il n'est pas question que le CIRAD collecte et traite toutes les données - certains organismes spécialisés le font très bien - il est néanmoins utile de systématiser ces activités, de créer un système de gestion des données statistiques (entre autres grâce au savoir-faire acquis avec les travaux d'OSIRIZ) et d'organiser un accès à ces données pour les agents du CIRAD et leurs partenaires. La base de données que gèrera l'Observatoire aura une couverture par produit ou groupe de produits, thématique (prix, échanges, stocks, production, consommation), spatiale (pays et régions) et temporelle (des séries longues avec une mise à jour périodique).

L'Observatoire mènera en **deuxième mission** une activité d'analyse du fonctionnement et des principales tendances de ces marchés. Ces analyses doivent permettre au CIRAD de mieux percevoir les principaux enjeux que posent les marchés internationaux dans la problématique du développement et d'en dégager des éléments prospectifs.

**Les fiches-produits** ont été rédigées par :

- Jean Marc Chastel, CIRAD-CA (sucre)
- Benoît Daviron, CIRAD-CP (café, cacao, caoutchouc, huile de palme, huile de coprah)
- Jean-Jacques Dello et Georges Raymond, CIRAD-CA (coton)
- Philippe Dimanche, CIRAD-CA (arachide, soja)
- Jean Louis Fusillier, CIRAD-CA (maïs)
- Denis Loeillet, CIRAD-FLHOR (banane, ananas)
- Patricio Mendez del Villar, CIRAD-CA (riz)
- Alain Karsenty, CIRAD-Foret (bois tropicaux)

## 1) La production mondiale

### Grumes

La production de grumes des pays membres de l'OIBT en 1993 a été de plus de 120 millions de m<sup>3</sup>, soit pratiquement 4 millions de moins que l'année précédente. La plupart des pays africains (sauf la Ghana et le Togo) ont réduit leur production. Seuls le Brésil, la Papouasie et la Colombie envisagent une hausse de la production pour 1993-1994, tandis que la Malaisie, la Côte d'Ivoire et les Philippines envisagent de sérieuses réductions pour la même période. L'Indonésie prévoit une stabilité de sa production après la chute brutale de 1991 (37 millions de m<sup>3</sup> estimées en 1990 à 27 millions).

### Sciages

La production de sciages des pays membres de l'OIBT en 1993 a été de près de 35 millions de m<sup>3</sup>, soit en légère hausse (+ 1 million) sur l'année précédente. La production est toujours nettement inférieure à celle de 1989 (42 millions) du fait de la réduction importante de la production indonésienne en 1990.

### Contreplaqués

La production de contreplaqué des pays membres de l'OIBT en 1993 a été de près de 14 millions de m<sup>3</sup>, en hausse régulière mais modérée depuis 5 ans, après l'essor spectaculaire des années 1980 dû à la montée de l'Indonésie. A court terme, la production indonésienne devrait peu augmenter du fait des difficultés d'approvisionnement en bois et des surcapacités de transformation, mais celle de la Malaisie devrait prendre le relais en réservant une plus grande part de la production de grumes à l'approvisionnement des industries locales plutôt qu'à l'exportation.

## 2) Les ressources forestières

La surface du couvert forestier tropical est estimée à 1,756 milliard d'hectares à la fin de 1990, dont 718 millions d'hectares de forêt ombrophile (41 %) et 587 millions d'hectares de forêts humides d'essences caducifoliées (33 %).

Entre 1981 et 1990, on estime que le déboisement en zone pantropicale a représenté 15,4 millions d'hectares par an, dont 4,1 en Afrique. Le déboisement correspond à une conversion des terres à d'autres usages associée à une réduction du couvert forestier de 10 %. Par rapport à l'année de référence 1980, le taux de déboisement pantropical pour la décennie a été estimé par la FAO à 0,8 % par an (0,8 % par an en Amérique latine, 0,7 % par an en Afrique, et 1,1 % par an en Asie). En plus du déboisement, la dégradation (passage d'une catégorie de forêt à une autre moins dense) est à prendre en compte.

Dans la période 1986-1990, on estime que 723.000 ha de forêt primaire et 248.000 ha de forêt secondaire ont été exploitées chaque année en Afrique.

## 3) Les modalités d'exploitation

Les modalités d'exploitation selon les régions dépendent entre autres des caractéristiques des peuplements : l'Asie du Sud-Est, avec ses forêts homogènes de Diptérocarpacées, possède le potentiel à valoriser le plus important, compte tenu des techniques de transformation et des caractéristiques actuelles de la demande sur le marché des bois tropicaux. Le marché Asie-Pacifique est très demandeur de bois de toutes qualités que lui procurent notamment la Malaisie et l'Indonésie. A l'opposé, l'Afrique tropicale doit répondre à la demande sélective de bois de haute qualité des marchés européens. L'intensité de l'exploitation y est sans commune mesure avec celle pratiquée en Afrique ou en Amérique latine, puisqu'il est courant d'y voir des prélèvements nets dépasser les 50 m<sup>3</sup>/ha (avec des pointes autour des 80 m<sup>3</sup>), alors qu'ils varient entre 10 et 20 m<sup>3</sup> en Amérique, et ne dépassent guère les 10-12 m<sup>3</sup> en Afrique.

Dans ces conditions, la rentabilité de l'exploitation diffère sensiblement entre les continents. La recherche des seuls arbres de très haute qualité - "écrémage" - pratiquée par les exploitants en Afrique et en Amérique latine résulte de ces conditions d'exploitation, différentes de celles de l'Asie.

## 4) Les échanges internationaux

En matière de grumes (bois rond industriel), la Malaisie est le premier exportateur mondial avec près de 15 millions de m<sup>3</sup> de bois exporté en 1992. Elle est suivie de loin par la Papouasie Nouvelle Guinée (moins de 2 millions de m<sup>3</sup>) et les pays africains (Le Gabon, le Cameroun, le Congo et la Côte d'Ivoire qui se situent entre 200.000 et 800.000 m<sup>3</sup>). Les destinataires en sont principalement le Japon avec environ 10 millions de m<sup>3</sup> importés, et la Corée du Sud (3,5 millions de m<sup>3</sup>).

Le marché du contreplaqué, est dominé par l'Indonésie (près de 8,5 millions de m<sup>3</sup>). Les Etats-Unis, à la fois exportateurs et importateurs, et la Malaisie tiennent à peu près la même place avec respectivement 1,5 et 1,2 millions de m<sup>3</sup>. Ces exportations sont destinées en priorité à la Chine et au Japon (environ 2,3 millions de m<sup>3</sup>), ainsi qu'aux Etats-Unis et au Royaume Uni (1 et 1,6 millions de m<sup>3</sup>). Il est à noter que la Chine est passée, en l'espace d'une année, de la troisième à la première place des importateurs de contreplaqué.

En ce qui concerne les sciages, la Malaisie est le grand pourvoyeur du marché mondial (environ 5,5 millions de m<sup>3</sup> en 1992). Singapour et l'Indonésie (près de 700.000 m<sup>3</sup>), suivis de la Côte d'Ivoire et du Cameroun (200.000 à 450.000 m<sup>3</sup>), puis du Congo (14.000 m<sup>3</sup>), jouent ici un rôle assez secondaire. La Thaïlande (environ 1,8 millions de m<sup>3</sup>) et le Japon (un peu plus de 1 million de m<sup>3</sup>) sont les principaux acheteurs.

**5) Les prix internationaux**

On a peut-être assisté, sinon à un tournant, du moins à une inflexion notable de la tendance sur le marché en 1993. Bien que la demande ne soit pas très élevée du fait d'une activité économique modérée au Japon et en Europe, plusieurs faits ont contribué à une flambée des prix sur le marché d'Asie du Sud-Est.

Le Sabah, qui exportait d'abord vers le Japon plus de 3 millions de m<sup>3</sup> de grumes en 1992, a cessé d'en exporter au 1er Janvier 1993. Le Sarawak, principal fournisseur du Japon, a entrepris, sous la pression de l'OIBT, de réduire son prélèvement de 4 millions de m<sup>3</sup> et, simultanément, de réserver une part plus importante de sa production à ses industries de transformation (soit - 5 millions m<sup>3</sup> à l'exportation).

La conséquence immédiate de cette conjonction d'événements et d'annonces a été une augmentation spectaculaire du prix des grumes d'Asie du Sud-Est. A titre d'exemple, le Méranti du Sarawak a coté jusqu'à 430 US\$/m<sup>3</sup> en avril 1993, contre 135 \$ début 1993. Face à cette flambée, qui est retombée à la fin 93 (autour de 220 \$/m<sup>3</sup>) du fait principalement de l'arrêt des achats de la Chine, les acheteurs, notamment japonais, philippins et coréens, ont recherché d'autres sources d'approvisionnement, en Europe du Nord, en Russie, en Amérique, mais aussi en Afrique. Ainsi, les achats japonais ont-ils été multipliés par 5 en 1993, passant au delà des 500 000 m<sup>3</sup> de grumes (et 8000 m<sup>3</sup> de sciages). Les vendeurs d'Afrique ont, semble-t-il, réagi plus lentement que les acheteurs asiatiques aux nouvelles données du marché.

Malgré tout, les prix actuels de l'Okoumé du Gabon et du Sipo du Cameroun ont progressé de 50 % pour le premier et d'environ 1/3 pour le second depuis le début 1992. La progression est presque similaire pour l'Ayous (+20 %), mais est moins marquée pour d'autres essences, comme le Sapelli dont les prix, exprimés en dollars, stagnent. Cette tendance à la hausse, très nette sur certaines grumes, l'est également sur les produits transformés (+ 30 % environ en moyenne sur les sciages d'Afrique par rapport au début 1992), où se manifeste d'abord la demande européenne, assez vive pour les bois rouges qui connaissent actuellement un regain d'intérêt. L'augmentation des prix des sciages demandés par les vendeurs asiatiques a entraîné un report des achats européens sur l'Afrique où les prix demandés restent plus modérés.

Il est intéressant de noter une certaine divergence dans l'appréciation de l'évolution future du marché. Si certains considèrent que les tendances haussières actuelles s'inscrivent dans l'alternance régulière des cycles et n'y voient par conséquent qu'un phénomène conjoncturel, d'autres au contraire croient y déceler l'expression d'une tendance "lourde" du marché des bois tropicaux liée à une raréfaction croissante des ressources forestières au niveau mondial et à la demande croissante de "nouveaux" pays consommateurs comme la Chine.

**6) Les conséquences du réajustement des parités monétaires au sein de la zone Franc**

Le réajustement de janvier 1994 a renforcé la compétitivité des bois africains des pays de la zone et peut-être ouvert de nouvelles perspectives pour la valorisation de leurs forêts denses humides.

Du fait de l'orientation du marché, la dévaluation n'a pas eu d'influence sur le niveau des prix des bois exportés, lesquels ont continué à augmenter en devises. En période de stagnation des cours, les vendeurs auraient peut-être été tentés de diminuer les prix pour élargir leur marché, mais compte tenu des tendances haussières cette mesure n'a pas été nécessaire.

La dévaluation survenant dans ce contexte a sensiblement amélioré les conditions de compétitivité de la filière (augmentation de la rentabilité de l'activité à part de marché égale).

Les stratégies possibles, qui ne sont pas exclusives les unes des autres, semblent être les suivantes :

- une augmentation des surfaces exploitées, notamment dans les régions les plus distantes des ports qui, jusqu'au réajustement monétaire, ne permettaient pas d'espérer une rentabilité suffisante compte tenu des coûts de transport ;

- une augmentation du nombre d'essences exploitées dans les concessions forestières, la diminution relative des coûts permettant d'envisager de dégager une marge bénéficiaire sur des essences moins prisées sur le marché international ;

- une augmentation de la production de grumes par rapport à celle de produits transformés ;

- une augmentation des capacités de transformation parallèlement à l'augmentation de l'exportation de bois brut ;

- une modernisation de l'outil industriel induite par l'investissement des marges supplémentaires dégagées. Cette modernisation peut se traduire par une valorisation accrue du bois dans la seconde transformation (moulures...), par un remplacement des installations existantes par des unités plus modernes économisant le bois et permettant la transformation d'une gamme plus large d'essences, tout ceci résultant en une augmentation du rendement matière.

## Production de grume tropicales

(millions m <sup>3</sup> )	1991	1992	1993
Nigéria (estim.)	7,9	7,9	7,9
Ghana	1,23	1,33	1,28
Cameroun	2,29	2,25	2,20
Côte d'Ivoire	2,05	1,85	1,75
Malaisie	39,8	40,0	34,5
Indonésie(estim.)	26,9	26,5	28,0
Brésil	19,5	22,2	22,2

## Exportations Grumes tropicales

(Millions de m <sup>3</sup> )	1991	1992	1993
Cameroun	0,91	0,96	0,95
Congo	0,32	0,30	0,30
Côte d'Ivoire	0,36	0,23	0,18
Gabon	0,96	1,04	1,10
Malaisie	19,32	16,80	10,50
Papouasie Nlle-Guinée	1,40	1,62	2,13

## Exportations Sciages tropicaux

(millions de m <sup>3</sup> )	1991	1992	1993
Cameroun	0,18	0,20	0,2
Côte d'Ivoire	0,53	0,43	0,4
Ghana	0,22	0,18	0,17
Malaisie	4,93	5,3	5,1
Indonésie	0,94	1,06	0,8

## Exportations Contreplaqués tropicaux

(millions de m <sup>3</sup> )	1991	1992	1993
Gabon	0,06	0,06	0,07
Malaisie	1,19	1,52	1,60
Indonésie	8,76	9,03	9,05
Brésil	0,35	0,39	0,39

## Exportations Placages tropicaux

(millions de m <sup>3</sup> )	1991	1992	1993
Côte d'Ivoire	84	80	86
Indonésie	55	50	50
Malaisie	477	686	760
Brésil	85	90	90

## Importations de grumes tropicales

(millions de m3)	1991	1992	1993
Japon	10.4	10.2	9.42
Taiwan	4.22	4.65	4.50
CEE	3.17	3.05	2.93
Corée du Sud	3.69	3.45	3.31
Chine	1.38	1.50	1.50

## Importations de sciages tropicaux

(millions de m3)	1991	1992	1993
Japon	1.01	1.11	1.11
CEE	2.92	2.53	2.42
Corée du Sud	0.58	0.75	0.75

## Importations de contreplaqués trop.

(millions de m3)	1991	1992	1993
Japon	2.94	3.00	3.00
Taiwan	0.40	0.45	0.47
CEE	1.48	1.43	1.46
Corée du Sud	0.67	0.63	0.63
Chine	1.46	1.53	1.60

## Coûts de production grumes export

Cameroun-1992. Essence : Sapelli  
Par m3

Exploitation	de 200 à 240 FF
Frais de structure	env. 20 FF
Transport	de 180 à 480 FF
Taxes d'exportation	de 200 à 216 FF (Sapelli)
Mise à FOB	110 FF
Total	de 710 à 1050 FF

## Coûts de production sciages export (rendement matière = 35 %)

Cameroun 1992  
Par m3 de sciage

Coût bois rendu usine	de 840 à 880 FF
Coût transformation	env. 185 FF
Frais de structure et divers	env. 110 FF
Transport port	de 180 à 480 FF
Mise à FOB	env. 210 FF
Total	de 1500 à 1800 FF